

UN GRAMMAIRIEN “OUBLIÉ” : IBN MU‘Ī Note sur son ouvrage en prose *al-Fuṣūl al-ḥamsūn*

Pierre Larcher

Aix-Marseille Univ, CNRS, IREMAM, Aix-en-Provence, France

Résumé

Ibn Mu‘ī est un grammairien originaire du Maghreb, mais qui a émigré au Mashreq, où il est mort en 628/1231. Auteur de la première *Alfiyya*, il est aussi l’auteur d’un ouvrage en prose intitulé *al-Fuṣūl al-ḥamsūn*. Celui-ci tire son nom de ce qu’il est divisé en « cinquante sections », mais rassemblées en cinq chapitres. Il est donc comparable au *Mufaṣṣal* du Persan al-Zamaḥṣārī (m. 538/1144), divisé en sections, rassemblées en quatre parties. Chez al-Zamaḥṣārī l’exposé grammatical se fait selon les parties du discours d’une part, la flexibilité/inflexibilité désinentielles (*‘i‘rāb/binā’*) de ces parties d’autre part. Chez Ibn Mu‘ī, il se fait selon le *‘amal* (litt. « action »), qui est avec le *‘i‘rāb* dans la relation de cause à effet. C’est ce qui explique la priorité donnée au verbe (ch. 2), considéré comme le régissant principal, les autres régissants étant regroupés dans le chapitre 3. C’est là l’influence du *Ġumal* d’al-Zaġġāġī (m. 337/949 ou 339-340/950-952), une des références majeures de la grammaire arabe dans l’Occident musulman. Elle est particulièrement sensible dans la double extension du *ta‘addī* et la classification des compléments du verbe.

Mots-clés

Ibn Mu‘ī, al-Zamaḥṣārī, al-Zaġġāġī, al-Fārisī, structure des traités grammaticaux, parties du discours, *‘i‘rāb*, *‘amal*, *ta‘addī*, compléments du verbe

Abstract

Ibn Mu‘ī is a Maghribi grammarian who emigrated to the Mashreq, where he died in 628/1231. He is the author of the first *Alfiyya*, as well as of a prose treatise titled *al-Fuṣūl al-ḥamsūn*. The title of this latter text comes from its division in “fifty sections”, which are organised in five chapters. Thus, it is comparable to the *Mufaṣṣal* of the Persian author al-Zamaḥṣārī (d. 538/1144), which is also divided in sections organised in four parts. The grammatical matter in al-Zamaḥṣārī’s work is arranged according to the parts of speech in first place, and according to their word-ending ‘flexibility’/‘inflexibility’ (*‘i‘rāb/binā’*) in the second place. In Ibn Mu‘ī, the arrangement is made according to the *‘amal* (lit. “action”), which is in a relation of cause to effect with *‘i‘rāb*. This explains the priority given to the verb (ch. 2), which is considered the main governor, and the fact that all the other governors are brought together in ch. 3. That’s an influence of the *Ġumal* of al-Zaġġāġī (d. 337/949 or 339-340/950-952), one of the major reference texts on Arabic grammar in the Islamic West. This influence is particularly appreciable in the double extension of *ta‘addī* and in the classification of the verbal complements.

Keywords

Ibn Mu‘ī, al-Zamaḥṣārī, al-Zaġġāġī, al-Fārisī, structure of grammatical treatises, parts of speech, *‘i‘rāb*, *‘amal*, *ta‘addī*, verbal complements

Al-Fuṣūl al-ḥamsūn li-Ibn Mu‘ṭī Zayn al-dīn Abī al-Ḥusayn Yaḥyā b. Abd al-Mu‘ṭī al-Maḡribī (564-628), taḥqīq wa-dirāsa Maḥmūd Muḥammad al-Ṭanāḥī, Īsā al-Bābī al-Ḥalabī wa-ṣurakā’ [Le Caire], 1977 (date de dépôt).

Ibn Mu‘ṭī n’est certainement pas un grammairien très connu, sans être tout à fait inconnu. Il a droit à une brève notice dans la 2^e édition de l’*Encyclopédie de l’Islam* (désormais *EI²*), due à Gérard Troupeau (1927-2010). Celui-ci y rassemble quelques éléments bio-bibliographiques, renvoyant, pour la bibliographie, à *Geschichte der arabischen Litteratur* (I, p. 366-367 et S I, p. 530-531) de Carl Brockelmann (1868-1956). Ceux-ci peuvent être utilement complétés aujourd’hui par les renseignements fournis par l’éditeur de l’ouvrage objet du présent article, qui a compilé un grand nombre de sources, au chapitre I (p. 11-15) de l’étude (p. 5-146), précédant l’édition critique du texte (p. 147-277). Le tout peut être ainsi résumé : Ibn Mu‘ṭī est le nom sous lequel est connu Yaḥyā b. Abd al-Mu‘ṭī b. Abd al-Nūr al-Zawāwī al-Maḡribī al-Ḥanafī, à quoi s’ajoutent encore le surnom (*laqab*) de Zayn al-dīn et le teknonyme (*kunya*) de Abū al-Ḥusayn. Il est originaire du Maghreb, où il est né en 564/1168-1169, sans qu’on sache le lieu exact de sa naissance, mais son ethnonyme d’al-Zawāwī le désigne comme un Berbère du groupe des Zawāwa établi dans la région de Bougie. Il a étudié la grammaire avec al-Ġazūlī (m. début VII^e/XIII^e siècle)¹, soit à Bougie, soit à Alger, les deux villes où al-Ġazūlī a séjourné à son retour d’Orient et avant son passage en Andalousie. Il s’établit ensuite en Orient, d’abord à Damas, puis au Caire, où il est mort en 628/1231. Il est, semble-t-il, l’auteur de la première *ʿAlfiyya*, ou poème didactique en 1000 vers sur la grammaire, mais éclipsée par celle d’Ibn Mālik (m. 672/1274). Celle d’Ibn Mu‘ṭī, intitulée *al-Durra al-ʿalfiyya fi ʿilm al-ʿarabiyya*, a été publiée à Leipzig en 1900 par l’orientaliste suédois Karl Vilhelm Zetterstéen (1866-1953) (Ibn Muṭī, 1900). Ce dernier en avait déjà donné en 1895 un « extrait » (*nubda*), avec une traduction et un commentaire en suédois, comme thèse soutenue à Uppsala (Zetterstéen, 1895). Parmi les ouvrages d’Ibn Mu‘ṭī, figure sûrement un commentaire du *Ġumal* d’al-Zaġġāġī (m. 337/949 ou 339-340/950-952) – et c’est à ce titre qu’il est cité par Binaghi (2015, p. 307) –, mais qui ne semble pas avoir été conservé. Il est également l’auteur d’un ouvrage en prose intitulé *al-Fuṣūl al-ḥamsūn*. Deux chapitres en avaient été publiés par Erik Sjögren, également à Leipzig en 1899 (Ibn Mu‘ṭī, 1899). Ibn Mu‘ṭī fait ainsi partie, comme son maître al-Ġazūlī avant lui ou Ibn Mālik après lui, de ces grammairiens « occidentaux » (andalous et maghrébins), qui ont fait le voyage d’Orient, avec ou sans retour : si al-Ġazūlī en est revenu, rapportant sans doute avec lui quelque chose de la matière d’Orient, Ibn Mu‘ṭī et Ibn Mālik y sont restés, apportant sans doute avec eux

1 L’article al-DJAZŪLĪ de *EI²*, dû à Mohammed Ben Cheneb (1869-1929), donne les dates de 606 ou 607 ou 610 ou 616 (dates hégiriennes).

quelque chose de la matière d'Occident ; sans doute, car la question reste ouverte, naguère posée par Carter (2011), d'une éventuelle différenciation entre grammaire arabe d'Orient et d'Occident musulmans et à laquelle on tentera d'apporter quelques éléments de réponse. Dans la mesure où nous disposons aujourd'hui d'une édition complète de *al-Fuṣūl al-ḥamsūn*, il nous a semblé que la note savante sur cet ouvrage, que nous projetions depuis longtemps (très exactement depuis le temps où nous en avons fait l'acquisition lors de notre séjour à Damas en 1989-1990) pouvait trouver sa place dans le présent numéro d'*HEL*. D'autant qu'il s'agit d'un travail soigné : à l'origine mémoire de master soutenu au Dār al-ulūm du Caire en 1972, il utilise deux manuscrits, l'un conservé à al-Azhar et achevé en 713/1313-1314, pris comme base, l'autre conservé à la Zāhiriyya de Damas, non daté, mais que l'éditeur pense paléographiquement datable du VII^e/XIII^e siècle. Ce dernier a également consulté deux des cinq commentaires qu'il a recensés d'*al-Fuṣūl al-ḥamsūn* : le *Maḥṣūl d'Ibn Iyyāz* (m. 681/1282-1283), depuis publié, et celui d'al-Ḥuwayyī (m. 693/1293-1294)².

L'ouvrage tire son nom de ce qu'il est divisé en cinquante (*ḥamsūn*) sections (*fuṣūl*, pl. de *faṣl*), mais on observe tout de suite que ces cinquante sections sont en fait ventilées en cinq chapitres (*bāb*), à raison de dix par chapitre. Cette division de l'ouvrage en chapitres subdivisés en sections fait aussitôt penser au *Mufaṣṣal* du grammairien « oriental » al-Zamaḥṣārī (m. 538/1144), où l'exposé grammatical se fait « section par section », mais rassemblées en quatre parties (*qism*). Mais on observe ensuite que ces cinq chapitres sont très différents des quatre parties du *Mufaṣṣal*. Dans celui-ci l'exposé grammatical est organisé au premier chef sur les parties du discours : les trois premières parties traitent respectivement des noms, des verbes et des particules et la quatrième de ce qui est « commun » (*muṣṭarak*) aux trois parties du discours (ou au moins à deux d'entre elles). Pour autant, il ne faudrait pas croire que le *Mufaṣṣal d'al-Zamaḥṣārī* conjoint ce qu'Ibn al-Ḥāḡib (m. 646/1249), autre grammairien « oriental », disjoint dans ses deux opuscules et que les trois premières parties traitent exclusivement du *naḥw*, matière de la *Kāfiya*, c'est-à-dire de la syntaxe, et la quatrième du *ṣarf*, matière de la *Šāfiya*, c'est-à-dire de la morphologie et de la phonologie. En fait la quatrième partie du *Mufaṣṣal* traite essentiellement de phonologie, la morphologie étant répartie entre première et deuxième parties, selon qu'elle est nominale ou verbale : nous aurons l'occasion de revenir là-dessus. Le *Mufaṣṣal* est organisé au second chef sur la flexion désinentielle, la première partie traitant d'abord des noms fléchis, selon qu'ils sont

2 On a publié récemment son *Naẓm Kifāyat al-mutaḥaffiz wa-nihāyat al-mutalaffiz li-Ibn al-ʿAḡḏābī* (éd. Abd al-Ḥamīd Muḥammad Darwīš, Beyrouth, Dār al-nawādir al-lubnāniyya, 2014), c'est-à-dire la versification qu'il a faite de ce petit traité de lexicographie d'Ibn al-ʿAḡḏābī (m. vers 650/1251). Sur ce dernier, cf. *ET*², art. IBN al-ADJDĀBĪ, dû à Charles Pellat (1914-1992).

au nominatif, à l'accusatif et au génitif, puis des noms inflexibles etc. On ne peut pas dire que l'exposé grammatical dans *al-Fuṣūl al-ḥamsūn* se fasse selon ces deux principes. Comment donc est-il organisé ? Le ou les principes gouvernant son organisation ne sautent pas aux yeux.

Il se trouve cependant que le second chapitre est, comme la seconde partie du *Mufaṣṣal*, dévolu au verbe. On a donc un élément de comparaison. Avant de les comparer, il convient cependant de dire un mot du premier chapitre, intitulé « introduction sur les principes de cet art » (*muqaddimat hādā al-fann min al-ʿuṣūl*). La première section « distingue » (*bayān*) *kalām*, *kalima* et *qawl* : *kalām* est le discours ou énoncé, *kalima* la partie du discours ou le constituant de l'énoncé³, *qawl* (litt. « dire ») un terme générique ; la seconde traite de « ce dont le discours se compose » (*mā yaʿtalif min-hu al-kalām*), c'est-à-dire des parties du discours, nom, verbe et particule. Les sections 3, 4 et 5 traitent des définitions (*ḥadd*) et des marques (*ʿalāmāt*) respectives du nom, du verbe et de la particule. La section 6 traite de la flexibilité (*ʿirāb*) et de l'inflexibilité (*bināʿ*, litt. « construction ») désinentielles. La section 7 traite de la flexibilité désinentielle du nom, c'est-à-dire de sa déclinaison (*tamakkun*), selon qu'il est au singulier, duel ou pluriel d'une part, « sain » (*ṣaḥīḥ*) ou « malsain » (*muʿall*) d'autre part. La section 8 traite de la flexibilité désinentielle du verbe inaccompli (*muḍāriʿ*). La section 9 traite des « causes rendant nécessaire l'inflexibilité des noms » (*al-ʿilal al-mūḡiba bināʿ al-ism*), ces noms nécessairement inflexibles étant les pronoms (personnels), les démonstratifs, les relatifs, les noms d'interrogation et de condition, les *ʿasmāʿ al-ʿafāl* (litt. « noms des verbes »), c'est-à-dire les interjections. La section 10, enfin, traite de « ce sur quoi est figé [litt. construit] le constituant » (*fī-mā tubnā ʿalay-hi al-kalima*), qui peut être soit l'absence de voyelle (*sukūn*), soit une voyelle brève (*ḥaraka*). Ce chapitre montre que les principes d'*al-Fuṣūl al-ḥamsūn* sont exactement les mêmes que ceux du *Mufaṣṣal*, mais la collation des deux ouvrages qu'ils sont hiérarchisés différemment. Al-Zamaḥṣarī privilégie les parties du discours et par suite traite de la flexibilité et de l'inflexibilité désinentielles une première fois dans la partie consacrée aux noms et une seconde fois dans la partie consacrée aux verbes. À l'inverse, Ibn Muʿtī privilégie le principe de la flexibilité/inflexibilité désinentielles, qui transcende la division en parties du discours et dont il traite en détail dès le chapitre introductif. Grosso modo, les traités de l'époque postclassique s'organisent essentiellement selon ces deux principes, se différenciant par la priorité qu'ils donnent à l'un sur l'autre⁴ : un bon exemple d'ouvrage où

3 Plutôt que « mot », par quoi on traduit souvent *kalima*. Même si la *kalima* coïncide souvent avec un mot, il suffit de se souvenir que *katabtu* (« j'ai écrit ») fait une *lafza* (litt. unité d'expression), mais deux *kalima*, un verbe (*katab-*) et son sujet, le pronom *-tu*.

4 Sur l'organisation des traités grammaticaux médiévaux, on peut lire maintenant l'utile synthèse de Viaïm (2014).

la flexibilité/inflexibilité l'emporte sur les parties du discours est le *Šuḍūr al-ḡahab* d'Ibn Hišām al-Anšārī (m. 761/1360) et son auto-commentaire (*Šarḥ Šuḍūr al-ḡahab*), qui traitent successivement des *marfū'āt*, des *manšūbāt*, des *mağrūrāt* et des *mağzūmāt*, c'est-à-dire des constituants régis au nominatif ou à l'indicatif (cas nominatif et mode indicatif sont homonymes, *rafʿ*, partageant comme marque principale la voyelle *-u*), à l'accusatif ou au subjonctif (cas accusatif et mode subjonctif sont homonymes, *našb*, partageant comme marque principale la voyelle *-a*), au génitif, à l'apocopé. Dans le cas d'*al-Fuṣūl al-ḡamsūn*, les choses sont juste un peu plus compliquées.

La section 1 du chapitre 2 consacré au verbe propose une double classification logique (*ʿaqlan*, litt. « rationnellement ») et sémantique (*waḍʿan*, litt. « institutionnellement ») : *waḍʿ* est un terme « philosophique » (grec *thésis*, latin *impositio*) qui règle la relation de signification entre une expression (*lafẓ*), dite *al-mawḍūʿ* (« ce qui est institué ») et son sens (*maʿnā*) dit *al-mawḍūʿ la-hu* (« ce pour quoi elle est instituée »). Logiquement, le verbe se divise en trois temps selon que l'assertion (*ʿihbār*) d'un verbe par le sujet assertant (*muḥbir*) coïncide avec l'existence (*wuḡūd*) de la chose assertée (présent) ou que celle-ci est antérieure à celle-là (passé) ou postérieure (futur). Sémantiquement, les formes personnelles du verbe se distribuent ainsi : l'accompli *faʿala* pour le passé, qui fait son nom grammatical (*māḍī*), l'impératif *ifʿal* pour le futur, l'inaccompli *yafʿal* étant « indéterminé » (*mubham*)⁵ entre présent et futur⁶. Toutes les autres sections relèvent de la syntaxe. Le verbe (section 2) est divisé en intransitif (*lāzim*) et transitif (*mutaʿaddī*). Le verbe transitif est divisé en simplement (section 3), doublement (section 4) et triplement transitif (section 5). Le verbe doublement transitif est de deux types (*ḡarb*) : l'un résultant de la suppression d'une préposition devant l'un des deux compléments et l'autre non ; le deuxième type est à son tour subdivisé en deux classes : verbes qui sont réellement transitifs deux fois comme *ʿaṭā* (« donner ») et verbes opérateurs (type *ẓanna* « supposer »), ailleurs appelés *ʿafāl al-qulūb* (« verbes d'opinion »), s'appliquant à une phrase nominale, thème et propos devenant respectivement premier et second objets de ces verbes (complément d'objet et attribut du complément d'objet dans notre terminologie). Le verbe triplement transitif est conçu comme un dérivé de forme II *faʿʿala* ou forme IV *ʿafʿala* du verbe doublement transitif de la seconde classe, par exemple *ʿalāma Allāhu Zaydan ʿAmran fāḍilan* (« Allah a fait savoir à Zayd [que] Amr [est] homme de bien ») : dans son emploi comme « verbe d'opinion », le verbe de base *ʿalima* est doublement transitif, par exemple *ʿalimtu ʿAmran fāḍilan* (« Je sais [que] Amr [est] homme de bien »). Suivent :

5 Souvent traduit par « vague », ce participe passif du verbe *ʿabhama* nous a toujours semblé être en arabe le terme technique pour « indéterminé » et, par suite, *ʿibhām*, *mašdar* du même verbe, celui pour « indétermination ». Pour des arguments en faveur de notre interprétation, cf. *infra*.

6 La classification « institutionnelle » (mais non « rationnelle ») est reprise de la *Muḡaddima* (p. 33) d'al-Ğazūfī.

le « verbe dont le sujet n'est pas nommé » (*fi al-fi'l al-laḍi lam yusamma fā'ilu-hu*), c'est-à-dire le passif (section 6) ; les verbes « non conjugables » (*ḡayr al-mutaṣarrifa*) (section 7), c'est-à-dire les « verbes d'éloge et de blâme » (*ʿafāl al-maḍḥ wa-l-ḍamm*), ainsi que le « verbe d'admiration » (*fi'l al-ta'aḡḡub*) ; les verbes « imparfaits » (*nāqiṣa*) (section 8), « s'introduisant devant le thème et le propos » (*al-dāhila 'alā al-mubtada' wa-l-ḥabar*)⁷ : il s'agit des deux séries de verbes opérateurs s'appliquant à une phrase nominale, souvent appelés « *kāna* et ses sœurs » et « *kāda* et ses sœurs ». C'est la section 9 qui est la plus intéressante, sans pour autant être originale : elle est intitulée *fi-mā yata'addā ḡami' al-ʿafāl al-muta'addi wa-ḡayr al-muta'addi*⁸ (« ce vers quoi transitent tous les verbes, transitifs et intransitifs »), qui élargit la notion de *ta'addi* en direction des autres compléments du verbe, rendant impossible de traduire le terme, du moins dans la première occurrence, par transitivité (réservée en nos langues à la relation verbe-complément d'objet)⁹. C'est un écho direct du chapitre du *Ġumal* d'al-Zaḡḡāḡī (p. 44) intitulé *bāb mā tata'addā 'ilay-hi al-ʿafāl al-muta'addiyya wa-ḡayr al-muta'addiyya* et une signature de la grammaire arabe de l'Occident musulman. Bien que lui-même originaire d'Orient, le *Ġumal* d'al-Zaḡḡāḡī est avec le *Kitāb* de Sībawayhi (m. 180/796 ?) et le *ʿIdāh* d'al-Fārisī (m. 377/987) une des trois références majeures de la grammaire arabe à l'ouest du monde musulman, trois quarts des commentaires du *Ġumal* étant par ailleurs « occidentaux » (Binaghi 2015). Mais Ibn Mu'ṭī élargit le *ta'addi* au delà de ce que fait al-Zaḡḡāḡī. Aux quatre compléments cités par al-Zaḡḡāḡī, le *maṣḍar* (nom verbal), ailleurs appelé *maḥḥūl muṭlaq* (complément d'objet interne ou, mieux, résultatif)¹⁰, la « circonstance de temps » (*al-ḡarfmin al-zamān*) et la « circonstance de lieu » (*al-ḡarfmin al-makān*), ailleurs réunies sous l'appellation de *maḥḥūl fi-hi* (« complément circonstanciatif »), et le « complément

7 Carter (2011, p. 40) a relevé que Ibn Mu'ṭī donnait (*Fuṣūl*, p. 183) une tout autre explication de la dénomination de ces verbes : alors qu'ils sont ainsi appelés parce qu'au contraire des verbes « parfaits » (*tāmma*) qui le sont avec leur seul SN sujet ils ont besoin de deux SN, ils le seraient parce que « privés de la signification du *maṣḍar* » (*sulibat al-dalāla 'alā al-maṣḍar*). Le *maṣḍar* véhiculant la signification lexicale du verbe, ce peut être une autre manière, sémantique et non syntaxique, de pointer leur statut grammatical de verbe opérateur.

8 (*ḡayr*) *al-muta'addi* est accordé avec *ḡami'*.

9 On parlera de *ta'addi stricto* et *lato sensu*. Binaghi (2016b) parle de *ta'addi₁* ou « semantic transitivity » et *ta'addi₂* ou « syntactic transitivity », mais Binaghi (2016a) qualifiait le *ta'addi₁* de « valence ». Ce dernier terme est emprunté au linguiste français Lucien Tesnière (1893-1954), mais, chez Tesnière (1982 [1959]), il inclut la relation verbe-sujet. Dans le chapitre précédent, il est vrai, intitulé *bāb ʿaqsām al-ʿafāl fi al-ta'addi* (« des classes de verbes en matière de transitivité »), al-Zaḡḡāḡī en dénombre sept, dont la première est le verbe intransitif, c'est-à-dire le verbe monovalent de Tesnière. En fait, al-Zaḡḡāḡī emploie *ta'addi* à la fois pour la catégorie et le pôle positif de la catégorie. On trouve ponctuellement chez les grammairiens arabes des extensions du *ta'addi* au delà de la transitivité, mais aucune n'a le caractère ordonné de celle d'al-Zaḡḡāḡī. Sur ces extensions, cf. Kasher (2013).

10 Dans *maḥḥūl muṭlaq*, *maḥḥūl* a le double sens de « ce qui est fait » (c'est-à-dire effet ou résultat) et, comme dans les autres *maḥḥūlāt*, de « complément du verbe », soit, par contraction, « complément résultatif du verbe ». Sur le double sens de *maḥḥūl* dans les *maḥḥūlāt*, cf. Larcher (1991).

d'état» (*ḥāl*), il en ajoute cinq : le « spécifique » (*tamyīz*), l'« élément excepté » (*mustatnā*), « ce qui est assimilé au *maf'ūl* » (*al-mušabbah bi-l-maf'ūl*), le *maf'ūl la-hu* (complément de cause/but), le *maf'ūl ma'a-hu* (complément concomitatif). Là encore, cette extension n'est pas une innovation d'Ibn Mu'ťī. Dans la longue théorie des commentaires du *Ġumal*, on relève par exemple celui du Sévillan Ibn Ḥarūf (m. 609/1212) qui aux quatre d'al-Zaġġāġī ajoute *tamyīz*, *istitnā* (« exception »), *maf'ūl la-hu* et *maf'ūl ma'a-hu* (Binaghi 2016b). En somme, chez al-Zaġġāġī et ses successeurs, on distingue, parmi les compléments du verbe à l'accusatif, entre complément d'objet¹¹, propre au verbe transitif, et autres compléments, communs au verbe transitif et intransitif, ses successeurs se différenciant éventuellement par la plus ou moins grande extension qu'ils donnent à la catégorie de *ta'addī*. À l'inverse, dans la tradition « orientale », on regroupe sous l'appellation de *al-maf'ūlāt* (ou *al-maf'ā'il*) *al-ḥamsa* le complément d'objet direct (*al-maf'ūl bi-hi*) et quatre autres compléments, le *maf'ūl muṭlaq*, le *maf'ūl fi-hi*, le *maf'ūl la-hu* et le *maf'ūl ma'a-hu* : c'est dans ce regroupement que le terme de *maf'ūl* gagne le sens de complément du verbe¹². Et c'est par le biais du concept de « ressemblance » (*šabah*) ou « assimilation » (*tašbih*) avec le *maf'ūl* que se trouvent rattachés au verbe d'autres compléments. On trouve ainsi dans le *ʿIdāḥ* (p. 199) d'al-Fārisī un chapitre intitulé *bāb mā yantašib 'alā al-tašbih bi-l-maf'ūl* (« de ce qui est fléchi à l'accusatif, du fait de l'assimilation au complément du verbe ») subdivisé en deux types, dont le deuxième comprend le *ḥāl* et le *tamyīz*¹³. Ibn Mu'ťī, qui opère avec le concept « zaġġāġien », devenu « occidental », de *ta'addī* élargi, emprunte le concept « oriental » de *tašbih bi-l-maf'ūl*, mais en le restreignant, en extension, au seul *tamyīz* « défini » (*ma'rifa*), celui qu'on trouve dans la structure *al-ḥasanu al-waġha* (« le beau, quant au visage ») ou *al-karīmu al-'aba* (« le généreux, quant au père »)¹⁴. Notons, sans pouvoir entrer ici dans les détails, que l'extension du *ta'addī* au delà de ce que fait al-Zaġġāġī, tout comme l'« assimilation au complément du verbe » sont problématiques pour les grammairiens eux-mêmes, sinon pour le *ḥāl*, du moins pour le *tamyīz* et plus encore l'*istitnā*. En déclarant que le *tamyīz* « est fléchi à l'accusatif, de par l'entièreté de l'énoncé et de par l'entièreté du nom » (*wa-yantašib 'an tamām al-*

11 Chez al-Zaġġāġī lui-même, direct et indirect, sa sixième classe de verbes transitifs étant ceux qui le sont avec préposition, par exemple *marartu bi-Zaydin* « je suis passé par Zayd », et sa septième classe ceux qui le sont avec ou sans préposition, par exemple *našaḥtu Zaydan* ou *li-Zaydin* « j'ai conseillé Zayd/donné un conseil à Zayd ».

12 Binaghi (2016b) fait cependant observer que le *Ġumal* (p. 305-310) d'al-Zaġġāġī comporte lui-même un chapitre intitulé *bāb 'aqsām al-maf'ūlīn* (et non *maf'ūlāt* ou *maf'ā'il*), comprenant « *maf'ūl muṭlaq*, *maf'ūl bi-hi*, *maf'ūl fi-hi*, *maf'ūl ma'a-hu* et *maf'ūl min 'aġli-hi* » (autre nom du *maf'ūl la-hu*), le *maf'ūl fi-hi* comprenant lui-même *zarf* et *ḥāl*. La position en fin d'ouvrage de ce chapitre et l'apparition d'une terminologie partiellement différente suggèrent un ajout, qui mérite qu'on s'y intéresse de plus près...

13 Le premier type étant un constituant au nominatif, passant à l'accusatif, de par l'action d'un opérateur, verbe ou particule.

14 L'éditeur, renvoyant au *Mahšil* d'Ibn Iyyāz, indique que c'est pour les grammairiens de Kūfa que le *tamyīz* peut être défini, étant toujours indéfini pour ceux de Bašra.

kalām wa-‘an tamām al-ism), Ibn Mu‘īn rappelle ainsi qu’il y a en fait deux *tamyiz* : l’un est un déterminant du nom (ce qui ne l’empêche pas d’en traiter dans cette section !) et il fait de l’autre, moins un complément du verbe que de phrase ; dans la tradition « orientale » (par exemple, al-Zamaḥṣārī, *Mufaṣṣal*, p. 65) on parle d’ailleurs de *tamyiz mufrad* et de *tamyiz ḡumla*, c’est-à-dire de « spécifique de simple constituant » et de « spécifique de phrase ». En revanche, al-Fārisī (*‘İdāḥ*, p. 203) fait clairement du second un complément du verbe, déclarant que « le régissant, en matière de spécifique, se trouve être de deux types : verbe et autre que verbe » (*wa-l-‘āmil fi al-tamyiz yakūn ‘alā ḍarbayn fi’l wa-ḡayr fi’l*)¹⁵. Quant à l’« élément excepté », il n’est à l’accusatif que dans les énoncés véritablement exceptifs (étant à un cas variable dans les énoncés de type restrictif ou exclusif). Or, qu’est-ce qui est responsable de l’accusatif ? Dans la tradition qui l’a emporté, c’est l’opérateur lui-même, qui a la force du verbe *‘astatnī* (« j’excepte »), ce qui, dans les termes de la philosophie analytique du langage, revient à faire de l’exception un acte de langage et, dans ceux de Charles Bally (1865-1947), de l’énoncé exceptif une phrase segmentée (Bally 1965 [1944]). Mais il existe une autre tradition, exprimée par exemple par al-Fārisī (*‘İdāḥ*, p. 205) : « si le nom [excepté] est fléchi à l’accusatif, c’est seulement du fait du verbe (ou d’un élément ayant le sens d’un verbe) se trouvant avant dans la phrase, par l’intermédiaire de *‘illā*, tout comme le nom après le *wāw*, au chapitre du complément concomitatif, est fléchi à l’accusatif par l’intermédiaire du *wāw* » (*fa-nṭiṣāb al-ism ‘inna-mā huwa bi-mā taqaddama fi al-ḡumla min al-fi’l ‘aw ma’nā al-fi’l ka-mā ‘anna al-ism al-laḍī ba’da al-wāw fi bāb al-maf’ūl ma’a-hu muntaṣib bi-tawassuṭ al-wāw*). En somme, al-Fārisī fait de l’« élément excepté » un complément du verbe, mais indirect, comparable au *maf’ūl ma’a-hu*, complément du verbe, mais dans le champ du *wāw al-ma’īyya* (« *wāw* de concomitance »). Enfin la section 10 traite de ce qui est fléchi au nominatif ou à l’accusatif par un verbe implicite.

Si l’on compare avec la seconde partie du *Mufaṣṣal*, la différence saute aux yeux. Celle-ci s’ouvre et se clôt de manière très différente. Elle commence par les trois formes verbales, *māḍī*, *muḍāri‘* et impératif et, pour la seconde des deux, par ses trois flexions, indicatif, subjonctif et apocopé. Et elle se termine par ce que l’on trouve dans les traités de *ṣarf*, c’est-à-dire le verbe trilitère et quadrilitère et leurs différentes formes, considérées non seulement d’un point de vue morphologique, mais aussi sémantique et syntaxique. Entre les deux, on trouve ce qui relève dans *al-Fuṣūl al-ḥamsūn* des sections 2 à 8. En revanche ce qui relève des sections 9 et 10

15 Ce qui semble valider la formulation dissymétrique d’al-Fārisī (*‘İdāḥ*, p. 167), qui divise les noms fléchis à l’accusatif en deux types : « ce qui vient après l’entièreté de l’énoncé » (*mā ḡā’a ba’da tamām al-kalām*) et « ce qui vient [fléchi à l’accusatif] du fait de l’entièreté du nom » (*mā ḡā’a [muntaṣiban] ‘an tamām al-ism*), divisant le premier type à son tour en deux types : *maf’ūl* et *muṣabbah bi-l-maf’ūl*, le *maf’ūl* comprenant le *maf’ūl muṭlaq*, le *maf’ūl bi-hi*, le *maf’ūl fi-hi* et le *maf’ūl la-hu*. On verra plus loin la raison de l’absence du *maf’ūl ma’a-hu*.

se trouve traité dans le *Mufaṣṣal* dans la première partie, dévolue aux noms. En somme, Ibn Mu'ŧī traite des verbes, quels qu'ils soient, comme des éléments ayant une « action » (*amal* : on traduit souvent par rection) sur d'autres, qu'on peut appeler, génériquement, leurs arguments. À l'inverse al-Zamaḥṣarī traite des arguments en tant que recevant l'« action » des verbes. *Amal* et *ʿirāb* étant dans la relation de cause à effet, la différence entre les deux grammairiens est de point de vue : al-Zamaḥṣarī traite des choses du point de vue de l'effet, Ibn Mu'ŧī du point de vue de la cause. Ce qui a un effet structurant : alors que, comme parties du discours, on a une hiérarchie nom > verbe > particule¹⁶, en tant que les parties du discours ont une « action », c'est le verbe qui occupe la première place, suivi par la particule, et, très loin derrière, par le nom.

Cela est confirmé par le chapitre suivant intitulé « Des éléments, autres que les verbes, ayant une action sur les noms et les verbes » (*fi-mā yaʿmal min ġayr al-ʿafʿāl fi al-ʿasmāʾ wa-l-ʿafʿāl*). La section 1 est consacrée au « régissant du thème et du propos » (*al-ʿāmil fi al-mubtadaʾ wa-l-ḥabar*) : pour Ibn Mu'ŧī, c'est « le fait que le nom soit dénué du régissant formel et qu'on appuie sur lui le propos » (*tağarrud al-ism min al-ʿāmil al-laḫẓi wa-ʿisnād al-ḥabar ʿilay-hi*), ce qui revient au traditionnel *ibtidāʾ* (« thématization ») comme régissant sémantique ou abstrait (*maʿnawī*). La section 2 est consacrée aux « particules s'introduisant devant le thème et le propos » (*al-ḥurūf al-dāḫila ʿalā al-mubtadaʾ wa-l-ḥabar*), ailleurs appelées « *inna* et ses sœurs » ; la section 3 aux « particules régissant l'inaccompli au subjonctif » (*al-ḥurūf al-nāṣiba li-l-ʿafʿāl al-muḍāriʿa*), divisées en deux classes : cas de base (*ʿaṣl* : *ʿan*, *lan*, *kay* et *iḍan*) et cas dérivé (*farʿ* : sous-entente de *ʿan*, nécessaire ou possible) ; la section 4 aux « régissants de l'apocopé » (*ğawāzim*), divisés en deux classes, selon qu'ils apocopent un verbe (*lam*, *lammā*, *lām* d'ordre et *lā* de défense) ou deux (*ʿin* et noms de condition) ; la section 5 à « deux particules hésitant entre les noms et les verbes » (*fi ḥarfayn mutaraddidayn bayna al-ʿasmāʾ wa-l-ʿafʿāl*), c'est-à-dire *mā* et *lā*, ailleurs appelés « assimilés à *laysa* », pseudo-verbe de la classe des « verbes imparfaits » (cf. *supra*) d'une part, *lā* de négation générique (*lā al-nāfiya li-l-ğins*) d'autre part ; la section 6 aux particules du vocatif (*ḥurūf al-nidāʾ*) ; la section 7 aux particules du génitif (*ḥurūf al-ğarr*), c'est-à-dire les prépositions ; la section 8 aux « noms ayant la même rection que les verbes » (*fi al-ʿasmāʾ al-ʿāmila ʿamal al-fiʿl* : participe actif, adjectif assimilé [au participe actif], *maṣḍar* et *ʿafʿal* élatif) ; la section 9 aux « noms par quoi sont dénommés les verbes » (*fi al-ʿasmāʾ al-laṭī summiyat al-ʿafʿāl*), c'est-à-dire les *ʿasmāʾ al-ʿafʿāl* ou interjections ; la

16 Fondée sur le rôle que peuvent jouer les parties du discours dans la phrase simple minimale : le nom peut être sujet et prédicat, le verbe prédicat, mais non sujet, la particule ni sujet ni prédicat. Notons qu'Ibn Mu'ŧī (p. 150) n'emploie pas ici le terme traditionnel de *ʿisnād*, mais celui de *ʿiḥbār*, qui inclut avec la prédication un mode d'énonciation, parlant de *al-ʿiḥbār ʿan-hu* et *bi-hi*, c'est-à-dire d'assertion de quelque chose (*bi-hi*) sur quelque chose (*ʿan-hu*).

section 10 à l'«annexion nominale» (*al-ʿiḏāfa al-ismiyya*), «pure» (*maḥḏa*) et «non pure» (*ḡayr maḥḏa*), ailleurs appelées sémantique et formelle. Toutes ces sections se retrouvent dans le *Mufaṣṣal* d'al-Zamaḥṣārī, soit dans la partie consacrée aux noms (sections 1 et 2, puis 5 et enfin 8, 9 et 10), soit dans celle consacrée aux verbes (sections 3 et 4), soit dans celle consacrée aux particules (section 7, mais sous l'appellation plus large de *ḥurūf al-ʿiḏāfa* «particules de relation»), soit dans deux de ces trois parties (section 6 à la fois dans les noms et les particules).

Le chapitre 4 regroupe l'«expression définie» (*maʿrifa*) et l'«expression indéfinie» (*nakira*), ainsi que les «appositifs» (*tawābiʿ*). La comparaison avec le *Mufaṣṣal* peut éclairer ce regroupement. Dans le *Mufaṣṣal*, il est traité des premières comme des seconds dans les noms, mais dans l'ordre inverse. Les appositifs prennent place à la fin de la sous-partie consacrée aux noms flexibles, après ceux fléchis au nominatif, à l'accusatif et au génitif. Il n'y a là rien que de logique : le cas des appositifs n'est pas fixe, mais variable, fonction de celui du nom auquel ils sont en apposition. Il est traité de l'expression définie et de l'expression indéfinie, après la sous-partie consacrée aux noms inflexibles. Ceux-ci comprennent sept catégories (*ṣanf*) : pronom, démonstratif, relatifs, interjections et onomatopées, circonstances, composés, substituts. Et, bien que la section consacrée à l'expression définie et indéfinie soit intercalée entre celles consacrées au duel et au pluriel d'une part, au masculin et au féminin d'autre part, on constate que l'expression définie est en relation d'intersection avec les noms inflexibles : deux des cinq types qu'en dénombre al-Zamaḥṣārī sont en même temps trois des sept catégories de noms inflexibles : le pronom et l'«expression indéterminée» (*al-mubham*), regroupant démonstratifs et relatifs (cf. *infra*), les trois autres types étant le nom propre, le nom précédé de l'article défini et le nom premier terme d'une annexion «réelle» (*ḥaqīqiyya* = pure ou sémantique) dont le second est l'un quelconque de ces cinq types. On peut donc dire que ce chapitre est relativement homogène, par rapport au principe privilégié par Ibn Muʿtī, celui de l'action. Tous les éléments en sont des noms, *subissant* l'action d'un autre élément, un seul (le premier terme d'une annexion) en exerçant par ailleurs une : le premier terme d'une annexion est ainsi dans la même situation que le *matbūʿ* (litt. «suivi», c'est-à-dire terme dont dépend un appositif) *subissant* l'action d'un autre élément et en exerçant une sur le *tābiʿ* (litt. «suivant», c'est-à-dire l'appositif). Entrons maintenant dans le détail de ce chapitre. La section 1 traite de la différence entre expression définie et expression indéfinie ; la section 2 du nom propre ; la section 3 du pronom ; la section 4 des «expressions indéterminées» (*mubhamāt*), regroupant démonstratifs et relatifs, Ibn Muʿtī, pas plus qu'al-Zamaḥṣārī, ne donnant d'explication de *mubham*, explication qu'on peut aller chercher chez Ibn Yaʿīs (m. 643/1245), *Šarḥ al-Mufaṣṣal* (V, p. 86) : l'indétermination (*ʿibhām*) ne doit pas être confondue avec

l'indéfinition (*tankūr*)¹⁷ ; démonstratifs et relatifs sont ainsi appelés parce qu'ils ne deviennent des expressions définies qu'avec le nom commun suivant les premiers (*hādā* « ceci » vs *hādā al-tawb* « ceci, le vêtement » = « ce vêtement-ci »), la relative suivant les seconds (*al-laḏī* « lequel » vs *al-laḏī 'inda-ka* « celui qui est chez toi ») ; la section 5 traite de « ce qui est défini par l'article » ; la section 6 de l'annexion ; les sections 7 à 10 traitent des appositifs : la 7 du qualificatif (*naʿt*, ailleurs appelé *šifa*), considéré comme l'appositif « prioritaire » (*ʿasbaq*), la 8 du corroboratif (*tawkīd*), la 9 du *ʿatf*, subdivisé en *bayān* (on ne risquera pas une traduction de *ʿatf bayān* !) et *nasaq* (coordination), et la 10 du permutatif (*badal*).

Enfin, le cinquième et dernier chapitre est à la fois le plus hétérogène, comme son titre l'indique (*fī fuṣūl mutafarriqa* « sections diverses »), et celui qui se rapproche le plus de la quatrième partie du *Mufaṣṣal*. Il conjoint en effet la matière de celle-ci (sections 6 et 8-10) et le reliquat de la partie consacrée aux noms (sections 1-5), la section 7 traitant des formes (*ʿabniya*) des noms, verbes et *maṣdar*-s, d'un point de vue strictement morphologique : dans le *Mufaṣṣal* elles sont réparties entre les première (noms) et deuxième (verbes) parties. Entrons dans le détail de ce dernier chapitre d'*al-Fuṣūl al-ḥamsūn*. La section 1 traite du nombre et de « ce qui s'y rattache » (*mā yaltaḥiq bi-hi*), c'est-à-dire du « substitut » (*kināya*) du nombre qu'est *kam*, interrogatif (« Combien ? ») ou affirmatif (en fait exclamatif : « combien ! ») : dans le *Mufaṣṣal*, on a une section *kināyāt*, au pluriel, et qui précède celle du nombre parce qu'al-Zamaḥṣarī y traite non seulement de deux substituts du nombre (*kam* et *kaḏā* « tant »), mais encore de deux substituts du propos (*al-ḥadīṭ wa-l-ḥabar* : *kayta* et *dayta* « de telle et telle manière ») et de deux substituts respectivement des noms propres (*fulān* « Untel ») et communs (*han* « chose »). La section 2 traite du masculin et du féminin, la section 3 du diminutif, la section 4 de la formation de la *nisba* (*nasab*) et la section 5 du *maqṣūr* (litt. « écourté », c'est-à-dire noms se terminant par *-ā*, écrit avec un *yā*² sans points) et du *mamdūd* (litt. « allongé », c'est-à-dire noms se terminant par *-ā*², écrit avec un *ʿalif* et une *hamza*) ; la section 6 traite de la *ʿimāla* (litt. « faire pencher [le *ʿalif* vers

17 Outre que *ʿibhām* est ici distingué de *tankūr*, un autre argument peut être donné en faveur de notre interprétation : *ʿibhām* forme souvent couple avec *taḥṣīs/iḥtīṣās* (« particularisation »), qui est bien une forme de détermination (sur ce concept, cf. Sartori 2018), comme on peut le vérifier à travers la terminologie, relevée par Carter (2011, p. 43), qu'emploie Ibn Mu'ūṭī pour le *maṣdar/mafʿūl muṭlaq* : *mubham* pour *ḏarabtu ḏarban* (litt. « j'ai frappé frappe », ailleurs appelé *li-l-taʿkīd*, c'est-à-dire « pour renforcer » et traduit par « j'ai bel et bien frappé »), *maʿdūd* « dénombré » pour *ḏarabtu ḏarbatan* ou *ḏarbatayn* (litt. « j'ai frappé une frappe ou deux frappes », ailleurs appelé *li-bayān al-ʿadad* et traduit par « j'ai frappé une fois ou deux ») et *muḥtaṣṣ* pour *ḏarabtu-hu ḏarban šadīdan* (litt. « je l'ai frappé frappe violente », ailleurs appelé *li-bayān al-nawʿ* et traduit par « je l'ai frappé violemment »). Le *maṣdar* est partout *indéfini*, mais dans les deuxième et troisième cas *déterminé*, par une quantification dans le deuxième, une qualification dans le troisième.

le *yā'*]) et du *hiğā'* (litt. «épellation»), c'est-à-dire de certaines règles d'orthographe¹⁸; la section 8 du *taşrif*, catégorie regroupant un certain nombre de phénomènes morpho-phonologiques; la section 9 de la pause (*waqf*) et de la citation (*hikāya*: très exactement du deuxième des trois types distingués par al-Zağğāğī dans le *Ğumal*)¹⁹; la section 10 de l'assimilation (*'idğām*) et des licences poétiques.

Au total, *al-Fuşul al-ħamsūn* apparaît comme un autre arrangement, voire un réarrangement, de la matière du *Mufaşşal*. Ni les parties du discours, ni la flexibilité/inflexibilité du nom et du verbe ne structurent ici l'exposé grammatical. C'est en fait le concept corrélatif de *'amal* qui le structure. C'est lui qui explique qu'après le premier chapitre « introductif » le second soit dédié au verbe, régissant principal, le troisième étant dédié aux régissants autres que le verbe: ces deux chapitres constituent le cœur de l'ouvrage, les quatrième et cinquième traitant de ce qui ne peut trouver place dans ce cadre. C'est là un exposé original, mais par rapport à la matière d'Orient, non d'Occident, s'inscrivant en fait parfaitement dans la postérité du *Ğumal* d'al-Zağğāğī²⁰. Si l'on ajoute que l'ouvrage est d'une lecture aisée, on conclura que son auteur mérite mieux que le relatif oublié où il est tombé.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

- Fārisī (al-), 1389/1969. *Al-ʿīdāh al-ʿaḍudī*, éd. Ḥasan Šāḍilī Farhūd, Université de Riyāḍ.
 Ğazūlī (al-), 1408/1988. *Al-Muqaddima al-ğazūliyya fi al-naħw*, éd. Šaʿbān Abd al-Wahhāb Muħammad, Le Caire, Umm al-qurā.
 Ğurğānī (al-), Abd al-Qāhir, 1392/1972. *Al-Ğumal*, éd. Alī Ḥaydar, Damas, Dār al-ħikma.
 Ibn Hişām al-Anşārī, s.d. *Šarħ Šuḍūr al-daħab fi maʿrifat kalām al-ʿArab*, éd. Muħammad Muhyī al-dīn Abd al-Ḥamīd, s.l.

18 La catégorie est cependant de bien moindre ampleur que dans le *Ğumal* d'al-Zağğāğī.

19 Il s'agit, dans le dialogue, de la reprise par le locuteur B d'un élément de l'énoncé du locuteur A, soit tel quel, c'est-à-dire avec la flexion qui y était la sienne (par exemple *raʿaytu Zaydan –man Zaydan?* (« J'ai vu Zayd –Qui [est ce] Zayd? »), soit par un pronom (par exemple *ğā'a rağulun –manū* (« Un homme est venu chez-moi –Qui? »), où *manū* (< *manun*) est la forme fléchie au nominatif, comme *rağulun*, et pausale de *man* (d'où le couplage de cette *hikāya* avec la pause). Cf. Larcher (2005) et, dernièrement, Guillaume (2016).

20 La priorité donnée au verbe sur le nom est peut-être « le » trait « occidental »: on le trouve dans la *Muqaddima* d'al-Ğazūlī et on le retrouve dans la *Risāla* d'Ibn Āğurruḡ (m. 723/1323) (dans Carter 1981, p. 98-148), même si en ce cas, le chapitre est très bref, comparé à celui sur les noms, organisé, à la manière « orientale », selon leur flexion désinentielle. Néanmoins, un autre *Ğumal*, celui du grammairien et rhétoricien « oriental » Abd al-Qāhir al-Ğurğānī (m. 471/1078), a un plan assez semblable à celui d'*al-Fuşul al-ħamsūn*: il est divisé en cinq sections: 1) introduction; 2) verbes régissants; 3) particules régissantes; 4) noms régissants; 5) sections « isolées » (*munfarida*). Par ailleurs, un autre grammairien andalou, al-Suhaylī (m. 581/1185), dans ses *Natāʾiğ al-fikr fi al-naħw*, notules sur le *Ğumal* d'al-Zağğāğī, publiées sous le titre de *ʿAmāli*, se concentre sur le *'amal*, mais en innovant: il « sémantise » en effet la catégorie (cf. Baalbaki 2008, p. 290-297).

- Ibn Iyyāz, 2010. *Al-Maḥṣūl fī šarḥ al-Fuṣūl : šarḥ Fuṣūl Ibn Mu'ṭi fī al-naḥw*, éd. Šarīf Abd al-Karīm Nağğār, Amman, Dār Ammār.
- Ibn Mu'ūṭī, 1899. *Jahjā bin 'Abd el-Mu'ṭi ez-Zāwawī's Kitāb el-Fuṣūl: Kap. I–II*, herausgegeben von Erik Sjögren, Leipzig, Drugulin.
- Ibn Mu'ūṭī, 1900. *Die Alfije des Ibn Mu'ṭi: nach den Handschriften von Berlin, Escorial und Leiden*, herausgegeben von Dr. K.V. Zetterstéen. Leipzig, Hinrichs.
- Ibn Yaīs, s.d. *Šarḥ al-Mufaṣṣal*, Le Caire, al-Ṭibā'a al-muniriyya.
- Suhaylī (al-), 1390/1970. *'Amālī al-Suhaylī fī al-naḥw wa-l-ḥuğa wa-l-ḥadīṭ wa-l-fiqḥ*, éd. Muḥammad Ibrāhīm al-Bannā, Le Caire, Maṭbaat al-Saāda.
- Zağğāğī (al-), 1957. *Al-Ġumal. Précis de grammaire arabe*, publié avec une Introduction et un Index par Mohammed Ben Cheneb, Paris, Klincksieck.
- Zamaḥṣarī (al-), s.d. *Al-Mufaṣṣal fī 'ilm al-'arabiyya*, Beyrouth, Dār al-ğīl.

Sources secondaires

- Baalbaki, Ramzi, 2008. *The Legacy of the Kitāb: Sibawayhi's Analytical Methods within the Context of the Arabic Grammatical Theory*, Leiden/Boston, Brill.
- Bally, Charles, 1965 [1944]. *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e édition revue et corrigée, Berne, Francke [2^e édition définitive, 1944].
- Binaghi, Francesco, 2015. *La postérité andalouse du Ġumal d'al-Zağğāğī*, Thèse de Doctorat, Université d'Aix-Marseille.
- 2016a. « *Zarf* and *maf'ūl fī-hi*: Really Two of a Kind? Some Notes on Zağğāğī's Treatment », Sartori, Manuel, Giolfo, Manuela E.B. et Cassuto, Philippe (éd.), *Approaches to the History and Dialectology of Arabic in Honor of Pierre Larcher*, Leiden/Boston, Brill, 172-194.
- 2016b. « How to deal with a different, non standard taxonomy? *Zarf*, *maf'ūl fī-hi* and the five *maf'ūlin* in the Andalusian commentaries of Zağğāğī's *Ġumal* », communication au 28th Congress of U.E.A.I, Palerme, Italie.
- Brockelmann, Carl, 1937-1949. *Geschichte der arabischen Litteratur*, Leyde, Brill, 2 tomes et 3 suppléments.
- Carter, Michael G., 1981. *Arab Linguistics. An introductory classical text with translation and notes*, Amsterdam, Benjamins.
- 2011. « The Andalusian Grammarians, Are They Different? », Orfali, Bilal (éd.), *In the Shadow of Arabic: The Centrality of Language to Arabic Culture. Studies presented to Ramzi Baalbaki on the Occasion of His Sixtieth Birthday*, Leiden/Boston, Brill, 31-48.
- El² = *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e édition, Brill, Leyde, 1954-2005, 12 vol.
- Guillaume, Jean-Patrick, 2016. « *Man Zaydan ? À propos de quelques cas curieux de hikāya chez Sibawayhi* », Sartori, Manuel, Giolfo, Manuela E.B. et Cassuto, Philippe (éd.), *Approaches to the History and Dialectology of Arabic in Honor of Pierre Larcher*, Leiden/Boston, Brill, 119-128.
- Kasher, Almog, 2013. « The Term *al-fi'l al-muta'addī bi-ḥarf ḡarr* (lit. "the verb which 'passes over' through a preposition") in Medieval Arabic Grammatical Tradition », *Journal of Arabic and Islamic Studies* 13, 115-145.
- Larcher, Pierre, 1991. « D'une grammaire l'autre : catégorie d'adverbe et catégorie de *maf'ūl muṭlaq* », *Bulletin d'Études Orientales* 43, 139-159.
- 2005. « L'autonomie dans la tradition linguistique arabe », *Histoire Épistémologie Langage* 27/1, 93-114.
- Sartori, Manuel, 2018. « Origin and Conceptual Evolution of the Term *taḥṣīs* in Arabic Grammar », Ayoub, Georgine et Versteegh, Kees (éd.), *The Foundations of Arabic Linguistics III. The Development of a Tradition: Continuity and Change*, Leiden/Boston, Brill, 203-228.
- Tesnière, Lucien, 1982 [1959]. *Éléments de syntaxe structurale*. Préface de Jean Fourquet, 2^e édition revue et corrigée, 4^e tirage, Paris, Klincksieck [1^e édition, 1959].

- Viain, Marie, 2014. *La taxinomie des traités de grammaire arabe médiévaux (IV^e/X^e-VIII^e/XIV^e siècles, entre représentation de l'articulation conceptuelle de la théorie et visée pratique. Enjeux théoriques, polémiques et pédagogiques des modélisations formelles et sémantiques du marquage casuel*, Thèse de Doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle – Paris 3.
- Zetterstéen, Karl Vilhelm, 1895. *Ur Jaḥjâ bin ‘Abd-el-Mu‘î ez-Zawâwî’s dikt ed-Durra el-alfiye fi ‘ilm el-‘arabîje: Text, öfversättning och Kommentar/Nubḍa min Kitâb al-Durra al-‘alfiyya fi ‘ilm al-‘arabiyya taṣnîf al-ṣayḥ al-‘imâm al-‘âlim al-fâḍil Yahyâ b. ‘Abd al-Mu‘î al-Zawâwî*, Leipzig, Tryckt hos W. Drugulin.